



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2019

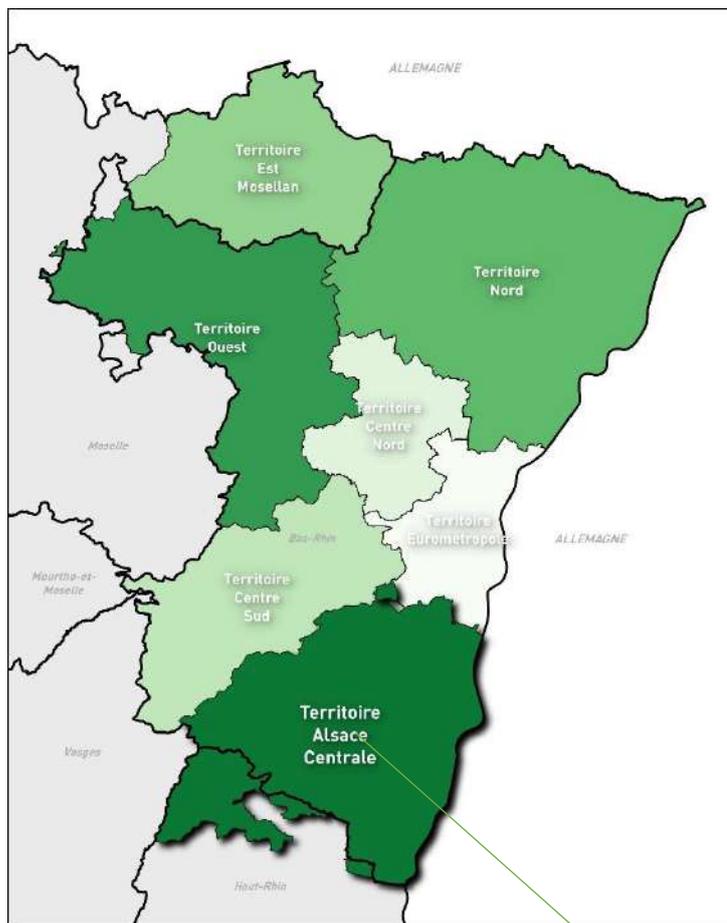
> Synthèse locale assainissement

PERIMETRE DE BENFELD ET ENVIRONS





VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE BENFELD ET ENVIRONS

Domaine : Assainissement

Intégration du périmètre : **01/09/2009**

Membre du SDEA depuis : **01/09/2009**

Nombre de communes : 11

Nombre de délégués : 11

Vos usagers

➤ **6 106** abonnés

➤ **18 610** habitants desservis

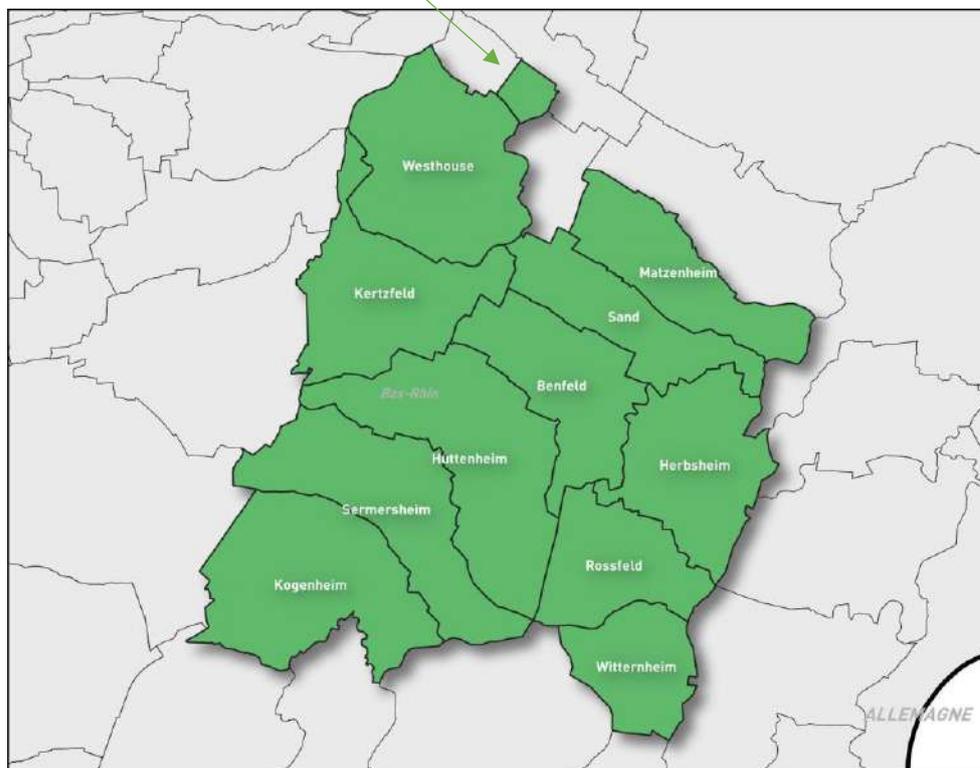
Vos volumes

➤ **765 292** m³ assainis

➤ **125** m³ assainis/abonné/an

Territoire : TERRITOIRE ALSACE CENTRALE

Centre de rattachement : Benfeld





VOTRE PRÉSIDENT EN 2019

Michel KOCHER

Les 5 dernières années ont été marquées par des adhésions croissantes pour le petit cycle de l'eau en provenance de collectivités précédemment en régie locale ou en DSP, et par la montée en puissance depuis 2016 du grand cycle de l'eau qui démontrent la valeur ajoutée de l'outil SDEA et l'importance de conjuguer mutualisation et proximité.

Désormais acteur sur l'ensemble du cycle de l'eau, le SDEA intervient sur les sujets liés à l'eau sous toutes ses formes. La gestion du cycle de l'eau par le SDEA permet de disposer d'une vision globale et intégratrice de toutes les composantes existantes. Le SDEA est à l'interface de nombreuses politiques et enjeux de territoires plus globaux avec les intercommunalités.



Afin de conforter cette vision transversale et intégrée de la gestion de l'eau, et afin de préparer le SDEA du futur, des adaptations statutaires ont été validées par l'Assemblée Générale le 11 décembre 2019 après concertation et enrichissement avec les instances locales et territoriales, ainsi qu'avec l'Eurométropole et la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Cette évolution statutaire pose pour la prochaine mandature d'une part, le principe de maintenir le lien communal gage de proximité et de disposer pour les périmètres intégrés d'un délégué par commune représentant les 3 domaines de compétences du SDEA et d'autre part, la création de Conseils Territoriaux de bassin versant différenciés du petit cycle de l'eau disposant de pouvoirs délibératifs propres.



VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 1 station d'épuration
- 24 bassins d'orage
- 48 déversoirs d'orage
- 46 stations de pompage
- 108,01 km de réseaux communaux
- 21,66 km de réseaux intercommunaux
- 4 024 bouches d'égout

	CAPACITE	
	m ³ /jour	Equiv-hab
Benfeld	9168	16000

Indicateurs de performance	2017	2018	2019
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	90	90	90
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %	99 %	99 %

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

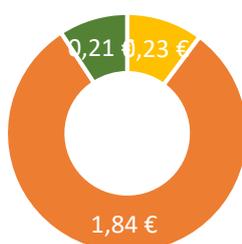
PRIX DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³ norme INSEE

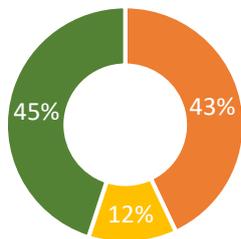
- Part fixe : **69,67 € HT/an**
- Part variable : **1,26 € HT le m³**
- Redevance assainissement du périmètre : **1,841 € HT par m³ pour 120 m³**
- Prix du service assainissement, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,28 € TTC par m³ pour 120 m³**

Prix de l'assainissement par m³ pour 120 m³



- Redevance modernisation
- Redevance assainissement
- TVA 10%

Affectation pour 100 € de recette



- Dépenses d'exploitations
- Remboursement de la dette
- Autofinancement

Evolution des tarifs de l'assainissement



Montant des investissements



Evolution des volumes assujettis à la redevance assainissement



Le Périmètre de Benfeld et Environs dégage un résultat d'exploitation pour l'exercice 2019 de 1,7 M€ soit près de 20 % de plus qu'en 2018 lié en partie au report quasi intégral de l'excédent d'exploitation 2018. Les dépenses de fonctionnement sont stables. On note une baisse des recettes d'exploitation liée à la suppression de la prime pour épuration (annoncée dans le XIème programme de l'Agence de l'Eau), mais qui n'impacte pas la santé financière du périmètre car compensée par une hausse des participations de tiers. Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration d'HERBSHEIM sont engagés, néanmoins, les 1^{ère} dépenses ne seront effectives qu'en 2020/21. Le report de crédit de près de 7M d'€ sur 2020 accroît le résultat de clôture 2019 qui atteint les 1,3 M€ et qui permettra de financer une partie des travaux de la nouvelle STEP. La durée d'extinction de la dette vieillissante est inférieure à une année.

Indicateurs financiers	2017	2018	2019
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,9 an	0,8 an	0,6 an
Capital restant dû	1 066 006 €	857 382 €	652 059 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2,94 %	1,92 %	ND
Montant des abandons de créances	1 946 €	4 168 €	5 124 €
Taux de réclamations global	0,34 ‰	0,15 ‰	0,25 ‰

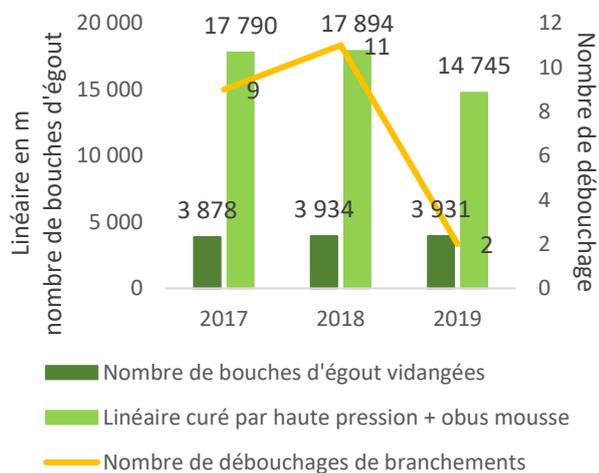
Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOS RÉSEAUX

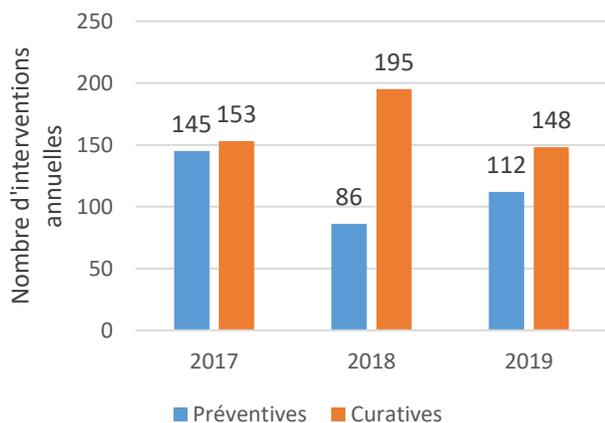
➤ L'entretien des réseaux communaux et intercommunaux



CHIFFRES CLÉS

- **21,72** tonnes de sables extraits du réseau
- **14,74** km de réseaux curés
- **11,37** % taux de curage
- **103** nettoyages de stations de pompage
- **3 931** bouches d'égout vidangées
- **2** débouchages de branchement
- **717** surverses équipées en autosurveillance

➤ L'entretien et exploitation des stations de pompage



➤ Renouvellement d'équipements sur stations de pompage





Indicateurs de performance	2017	2018	2019
Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %	0 %	0 %
Nombre de points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	1	2	4
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	90	90	90

Exploitation des réseaux et stations de pompage

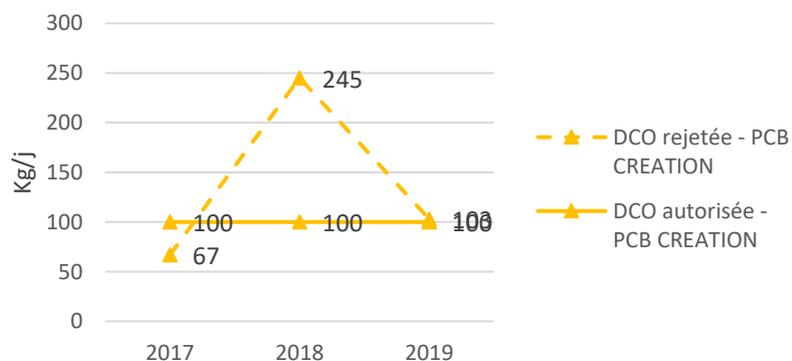
Le nombre de maintenances curatives a diminué sur les stations de pompage d'eaux usées. Cette baisse est liée à une baisse globale du nombre d'intervention, qui peut s'expliquer par une sollicitation moindre des stations de pompage en 2019.

➤ Le Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement (CIPA)

	2017	2018	2019
Domestiques	64	63	44
Assimilables Domestiques	0	1	0
Usagers non Domestiques	0	0	0
Total	64	64	44

INDUSTRIELS RACCORDÉS A VOS RÉSEAUX

Autorisation et charges rejetées



**Industriels**

SOCOMECC (usine 3) à HUTTENHEIM

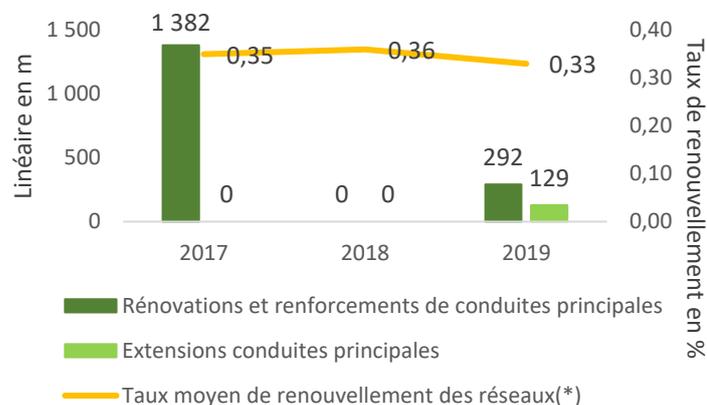
SOCOMECC (usines 1 et 2) à BENFELD

SINEU GRAFF à KOGENHEIM

Industriel conventionné

PCB Création à BENFELD : eaux de lavage résultant de la fabrication de décors pour pâtisseries, chocolats, entremets et desserts (env. 940 EH), sans impact notable sur la station d'épuration. Les charges observées en 2019 sont inférieures à 2018.

4 Industriels dont 1 (*) conventionné avec le SDEA

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT SUR LES RÉSEAUX**Travaux de rénovation/extension de vos réseaux****Opération d'investissement sur réseaux et ouvrages**

En 2019, les principales opérations ont été l'extension du réseau d'assainissement de la rue d'Erstein à MATZENHEIM et la rénovation du réseau de la rue de l'Eglise et rue du petit Rempart à BENFELD.

Investissements sur PPEU :

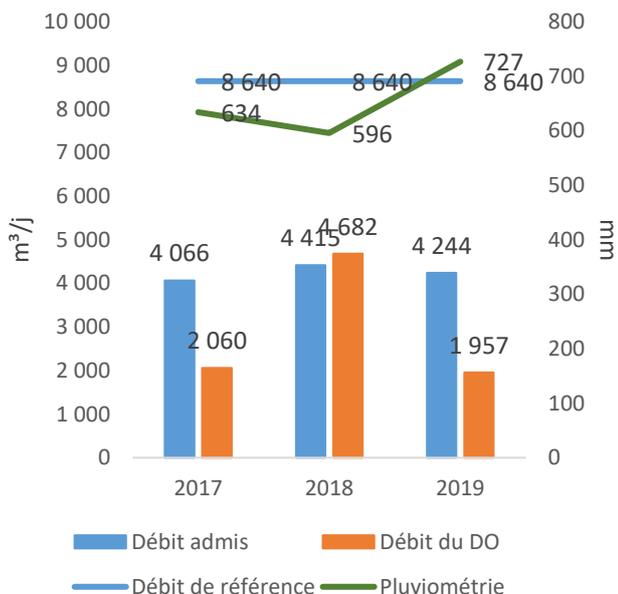
- BENFELD déchetterie : Remplacement partiel d'une vanne motorisée
- KERTZFELD rue d'Epfig : Finalisation du remplacement de l'armoire électrique
- KERTZFELD rue du Noyer : Installation d'un garde-corps
- MATZENHEIM rue de l'Allmend : Remplacement de l'armoire électrique
- MATZENHEIM rue de Heussern : Remplacement d'un démarreur et installation de garde-corps
- MATZENHEIM rue de Werde : Remplacement de la mesure de niveau
- SAND Ehl : Remplacement partiel de l'armoire électrique
- SERMERSHEIM rue de l'III : Remplacement de la tuyauterie du refoulement et d'une mesure de niveau
- WESTHOUSE rue du Stade : Remplacement d'un variateur de fréquence et remplacement partiel de la pompe 1.



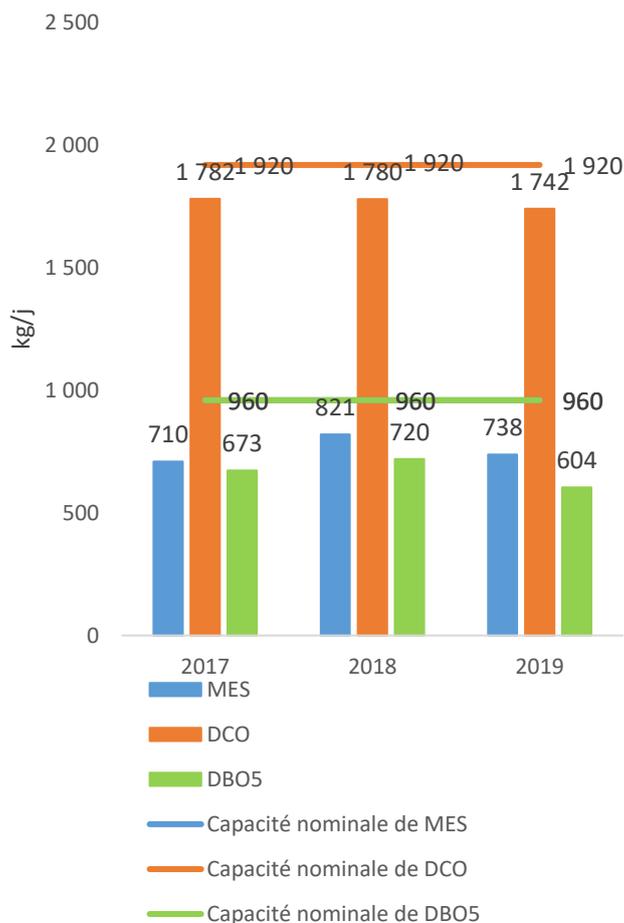
ÉPURATION DE VOS EAUX USÉES ET PLUVIALES

LA FILIÈRE EAU

➤ Évolution des débits moyens entrant sur la station



➤ Évolution des charges moyennes entrant sur la station



La charge hydraulique représente **46 %** de la valeur nominale, contre **99 %** pour la charge organique.

Indicateurs par station d'épuration	Taux de charge hydraulique (*)	Taux de pollution	Taux de boues évacuées selon filière conforme	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration sans surverse
Benfeld	46 %	99 %	100 %	0 %	0 %



Indicateurs de performance	2017	2018	2019
Conformité des équipements d'épuration	100 %	100 %	100 %
Conformité de la performance des équipements d'épuration	65 %	65 %	90 %
Conformité de la performance des équipements d'épuration sans surverse	81 %	88 %	98 %

Bilan de fonctionnement et Travaux

Sur la base du paramètre DCO, le plus représentatif de la pollution organique, la quantité de pollution traitée par la station d'épuration de BENFELD correspond en moyenne à 15 800 équivalents-habitant (hypothèse : 110 g DCO/EH/j). Au niveau des charges admises sur l'installation en 2019, la pollution organique représente 99 % de la capacité nominale alors que la charge hydraulique représente 46 % de la capacité nominale. Au niveau de la conformité des rejets d'eaux traitées vers l'III, les 5 indicateurs de conformité calculés ne sont globalement pas très satisfaisants. Cette dégradation des indicateurs est essentiellement liée à 2 phénomènes :

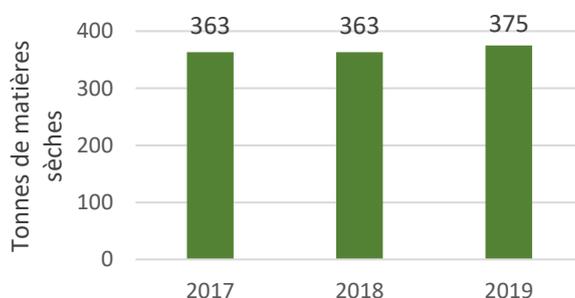
- d'une part, à la défaillance du traitement de l'azote en période hivernale qui impacte fortement les rejets azotés et donc la conformité,
- d'autre part, à la prise en compte (depuis 2017) des débits surversés au niveau des déversoirs d'orage dans le calcul du rendement et de la concentration en sortie de station d'épuration.

Des dépassements de la valeur rédhibitoire en concentration ont été observés. Ces écarts seront corrigés avec la mise en service de la nouvelle station d'épuration.

EXPLOITATION DES STATIONS D'ÉPURATION

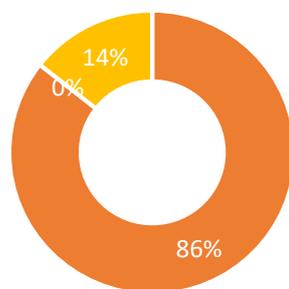
LA FILIÈRE BOUE

➤ Évolution pluriannuelle de la production de boues sur la station

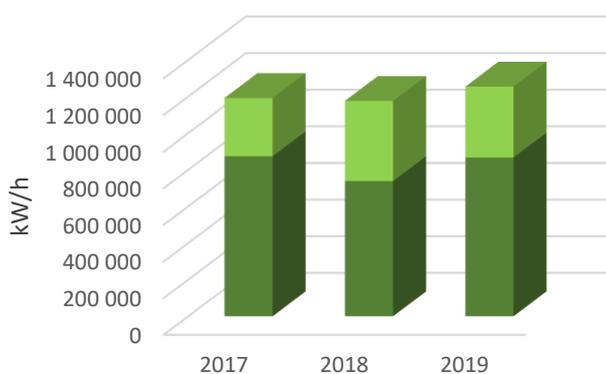


À noter

En 2019, 85,6 % de la production de boues a été valorisée en agriculture essentiellement sous forme d'épandage de boues liquides préalablement épaissies. Cela représente près de 7 400 m³ de boues liquides épandues sur 124 hectares mis à disposition par 22 agriculteurs du secteur. Seules 14,4 % des boues produites ont été envoyées vers une plate-forme de compostage à REGUISHEIM dans le Haut-Rhin. A noter que le compost produit a été épandu sur les parcelles du secteur (100 tonnes de compost épandus sur 14,23 hectares). L'ensemble de ces épandages sont encadrés par un plan d'épandage réglementaire des boues. Les teneurs en éléments-traces métalliques et en composés-traces organiques mesurées dans les boues et le compost sont très largement inférieures aux valeurs limites réglementaires.

Éliminations des boues

- Élimination des boues par épandages directs
- Élimination des boues non conformes
- Élimination des boues par compostage

ÉNERGIE CONSOMMÉE**POUR POMPAGE (PPEU) ET STATION D'EPURATION (STEP)**

■ Energie consommée STEP ■ Energie consommée pompage

À noter

La consommation électrique des stations de pompage a diminué en 2019, cette baisse s'explique par la baisse du débit admis à la STEP, entraînant une baisse du temps de fonctionnement des pompes des principales stations de pompage. Au niveau de la station d'épuration, la consommation électrique est en sensible hausse. Cela est liée essentiellement au vieillissement des dispositifs d'aération.



VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUÉS ET À VENIR

Un schéma directeur global d'assainissement sur l'ensemble du Périmètre de Benfeld et Environs a été engagé au courant de l'année 2019. Cette étude s'articule autour de trois axes :

- une analyse du fonctionnement du système d'assainissement lors de pluies exceptionnelles,
- une analyse de l'impact des déversements par temps de pluie sur les milieux récepteurs,
- une analyse de la conformité du système d'assainissement au sens de l'arrêté du 21 juillet 2015.

Les conclusions de cette étude permettront de proposer des actions à mener pour résoudre les dysfonctionnements lors des pluies exceptionnelles et des aménagements nécessaires pour limiter les flux déversés vers le milieu récepteur afin de tendre vers la conformité.

AUTRES INFORMATIONS

Le marché de construction de la nouvelle station d'épuration du Périmètre de Benfeld et Environs et de son unité de méthanisation a été attribué au groupement d'entreprise Suez - Peduzzi Bâtiment - Oze Architecture pour un montant de 12 214 410 € HT.

Les travaux débuteront au courant de l'année 2020 après une période de préparation de 3 mois et l'obtention du permis de construire. Une unité de méthanisation sera également construite pour traiter les déchets d'assainissement, convertir la matière organique en biogaz en vue de sa valorisation par injection dans le réseau de gaz de ville sous forme de biométhane.

L'implantation de cultures à bas niveau d'impact dans les aires d'alimentation d'eau potable proches de la station d'épuration sera réalisée en parallèle dès 2020 pour assurer une meilleure protection de la qualité de l'eau de la nappe phréatique. Ces cultures seront récoltées pour être valorisées sur l'unité de méthanisation et ainsi améliorer les performances de l'installation en augmentant la production d'énergie renouvelable. La production d'énergie verte est estimée à 3 300 000 kWh PCS/an tous intrants confondus.

En application de l'Arrêté Préfectoral complémentaire en date du 30 octobre 2017, une campagne de recherche de substances dangereuses pour l'eau présentes dans les eaux brutes en entrée de station et dans les eaux traitées en sortie, a été menée tout au long de l'année 2018. Cette campagne a permis l'identification de micropolluants présents en quantité significative. Cette phase de recherche sera complétée en 2020 et 2021 par une phase de diagnostic vers l'amont de la station d'épuration ayant pour objectifs d'identifier les sources potentielles de micropolluants déversés dans le réseau de collecte et de proposer des actions de prévention ou de réduction pertinentes.



ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX

Benfeld - Travaux de rénovation avec chemisage rue du Petit Rempart



Benfeld – Travaux de rénovation rue de l'Eglise





JE NE JETTE PAS TOUT À L'ÉGOÛT !

Nous recourons à de grandes quantités d'eau pour nos tâches quotidiennes. Toute l'eau utilisée dans une maison doit être évacuée vers un réseau d'assainissement. Ce réseau est appelé à tort « tout à l'égout », car il n'est pas destiné à tout recevoir.

La composition des eaux usées est en effet très importante pour une épuration réussie avant rejet au milieu naturel. Certains produits ne doivent pas être déversés dans les éviers, équipements sanitaires et toilettes, mais impérativement déposés dans les poubelles, déchetteries et pharmacies. Adopter des gestes simples et écocitoyens permettront aux stations d'épuration de continuer à fonctionner correctement et économiquement pour le confort de chacun et la préservation de l'environnement. Pour assurer le bon fonctionnement du réseau d'assainissement, chacun de nous peut agir en triant ses déchets.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES SI JE JETTE TOUT À L'ÉGOÛT ?

- > Obstruction des réseaux et donc des stations d'épuration
- > Augmentation du prix de l'eau avec un processus d'assainissement plus poussé

PEUT-ON JETER LES LINGETTES DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ?

Il ne faut pas jeter les lingettes dans le réseau d'assainissement, elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration : elles bouchent et détériorent les pompes de relèvement, obstruent les grilles des stations d'épuration et sont parfois à l'origine de pannes importantes.

Ainsi, l'eau peut parfois ne plus être relevée et faire déborder le réseau d'assainissement vers le milieu naturel ou interrompre la bonne épuration des eaux, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques... Des conséquences plus que dommageables, car elles augmentent le coût de l'assainissement, et donc de la facture d'eau.

AYEZ "L'ÉCO-REFLEX"

JETEZ LES LINGETTES DANS VOTRE POUBELLE !

Les lingettes sont souvent dites "biodégradables". En réalité, elles ne le sont pas si vous les jetez au réseau d'assainissement (par exemple dans vos toilettes), elles n'ont pas le temps suffisant pour se dégrader avant leur arrivée dans les stations d'épuration.



TYPES DE PRODUITS ➤ OÙ LES JETER ➤ CONSÉQUENCES

	Épluchures fruits et légumes	Compostage, déchets ménagers	Coûts de traitement superflus.
	Les substances chimiques peinture, solvants, diluants, désherbant et hydrocarbures	Déchetterie	Perturbations sur le fonctionnement des stations d'épuration.
	Les médicaments	Pharmacie	Molécules non traitées par les stations d'épuration : conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques.
	Les huiles et les graisses friture, cuisson, huile de vidange...	Déchetterie	Diminution des performances des stations d'épuration.
	Les objets solides : les mégots, les couches, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les rouleaux de papier-toilettes.	Poubelles, Déchetterie	Obstruction, détériorations des pompes de relèvement, ayant un impact sur le coût de l'assainissement.



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- **EU** : Eaux usées
- **PPEU** : Station de pompage EU
- **STEP** : Station d'épuration
- **TMS** : Tonnes de matière sèche (quantité de boues sans l'eau qu'elles contiennent)
- **MES** : Matières en suspension
- **CIPA** : Contrôle des Installations Privatives d'Assainissement
- **DCO** : Demande Chimique en Oxygène
- **DBO5** : Demande Biologique en Oxygène à 5 jours
- **Capacité nominale** : Capacité de traitement théorique de la station pour un type de pollution donné
- **Auto-surveillance** : Mesure des rejets d'effluents par les déversoirs d'orage
- **Industriel conventionné** : Entreprises bénéficiant d'un contrat spécifique pour garantir le principe pollueur-payeur
- **Assimilables Domestiques** : Entreprises peu polluantes bénéficiant d'un régime de droit au raccordement spécifique
- **Usagers Non Domestiques** : Usagers devant bénéficier d'une autorisation spéciale afin de rejeter leurs eaux usées au réseau public du fait de leur caractère polluant

DÉFINITION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- **Prix TTC du service au m³ pour 120 m³** : Prix moyen pour une consommation de 120 m³, toutes redevances des agences de l'État et TVA comprises.
- **Durée d'extinction de la dette** : Encours de la dette rapportée à l'épargne brute (déterminée par la différence entre recettes d'exploitation et dépenses d'exploitation).
- **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées** : Indicateur sur 120 points mesurant un ensemble de bonnes pratiques de gestion des réseaux (élaboration et suivi des plans, gestion des interventions en temps réel...) – Voir la fiche descriptive complète sur le site : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p203.2b>.
- **Taux moyen de renouvellement des réseaux** : Moyenne sur les 5 dernières années sur la longueur des réseaux renouvelés ou rénovés par rapport à la longueur totale du réseau.
- **Taux de charge hydraulique** : Débit entrant par rapport à la capacité nominale de la station.
- **Taux de desserte des réseaux de collecte des eaux usées** : Pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.
- **Débit déversé dans le cadre de l'auto-surveillance en m³** : Débit annuel rejeté par les déversoirs d'orage de capacité supérieure à 2 000 équivalents-habitants
- **Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées** : Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles des réseaux de collecte des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...)) – Formule de calcul: Voir la fiche descriptive complète - <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p255.3>



➤ Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	18 610
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	375 t MS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2019)	2,28 € TTC
Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99 %
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	90
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	ND
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	0 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	5 124 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0 %
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	4
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,33 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	90,385 %
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	90
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,6 an
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	ND
P258.1	Taux de réclamations	0,25 ‰

*ND = non disponible (indicateurs en cours de définition par le MEEDDAT)

